

certificat professionnel "Fondamentaux de la paie"

Intitulé officiel : Certificat professionnel Fondamentaux de la paie

Présentation

Publics / conditions d'accès

Ce certificat s'adresse à un public désireux d'acquérir les compétences de base pour gérer la paie d'une organisation (comptables, assistant.e.s de direction, assistant.e.s RH)

Il n'y a pas de conditions d'accès ni de prérequis.

Objectifs

Objectifs :

Acquérir les bases en droit du travail ainsi qu'en techniques de paie pour pouvoir réaliser les paies de différentes organisations, y compris les cas complexes.

Modalités d'inscription : UE à la carte

Durée : environ 160 heures

Modalités de validation

Propres aux unités composant le certificat (examen, exercices à réaliser)

Compétences

Ce certificat est une initiation à la pratique de la paie dans les entreprises et associations, qui vise l'acquisition des compétences suivantes :

- Etre capable de comprendre le processus de la paie dans une organisation (TPE, PME, grande entreprise public ou privée)
- Réaliser les paies en autonomie
- Maîtriser les techniques de paie appliquées aux situations complexes:

Mis à jour le 29-03-2022



Code : CP6300A

16 crédits

Certificat professionnel

Responsabilité nationale :

EPN16 - Innovation / Anne-Françoise BENDER

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Formation continue

NSF : Echanges et gestion (31)

Métiers (ROME) : Gestionnaire

paie et administration du

personnel (M1501) , Assistant /

Assistante carrières et paie

(M1501)

Contact national :

EPN16 Innovation

2 rue conté

39.2.61

75003 Paris

01 58 80 86 39

Molka hedhli

molka.hedhli@lecnam.net

Enseignements

16 ECTS

Gestion de la paie

FPG104

4 ECTS

Gestion de la paie (Approfondissements)

FPG115

6 ECTS

Droit du travail : relations individuelles

DRS101

6 ECTS